

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DEMANDE DE PPCMOI 2026-0004

RÉSOLUTION N°26-08R-344 POUR UNE DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) – LOT 3 443 327, ROUTE 337.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 11 août 2026, la résolution n°26-08R-344 pour une demande de projet particulier de construction, de modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le lot 3 443 327, situé sur la route 337.

Cette résolution est entrée en vigueur le 23 septembre 2026 en vertu du certificat de conformité #CC-SJU/2026-007 émis par la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Montcalm.

Toute personne intéressée par cette résolution peut en prendre connaissance au bureau de la greffière-trésorière/directrice générale au 2450, rue Victoria, aux heures habituelles de bureau.

Cette résolution entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Julienne, ce vingt-huitième (28^e) jour du mois de septembre deux mille vingt-six (2026).

(signé)

Nathalie Girard

Directrice générale et greffière-trésorière